



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 2 aout 2021, à 19h30 à la salle socioculturelle de la chute, située au 18 rue du Golf, en la municipalité de Chute-aux-Outardes, province de Québec.

La séance est présidée par l'honorable Éric Desbiens, maire suppléant, en présence de Rick Tanguay, directeur général et greffier-trésorier.

À laquelle étaient présents :

Christian Malouin, conseiller au poste n° 2

Pierre Langlois, conseiller au poste n°4

Éric Desbiens, conseiller au poste n° 6

Julie Guay, conseillère au poste n° 1

Étaient absents :

Yoland Émond, maire

Étaient également présents :

1. PRÉSENCES ET QUORUM

1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance

CONSIDÉRANT que le directeur général prend note des présences;

CONSIDÉRANT que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a aucune personne(s) présente(s).

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2. VALIDATION DE LA SÉANCE

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que le président procède à la lecture de l'ordre du jour proposé;

**Rés. no
2021-130**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de M. Pierre Langlois, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter l'ordre du jour tel que lu.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Rés. no
2021-131

3.1 Adoption du procès-verbal de la 7^e séance ordinaire de l'année 2021

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal par courrier électronique le 27 juillet 2021;

CONSIDÉRANT qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncer à sa lecture publique;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter le procès-verbal de la 7^e séance ordinaire de l'année 2021, tel que présenté et avec dispense de lecture.

8. AFFAIRES PRINCIPALES

Rés. no
2021-132

8.1 Acceptation de la démission de Diane Létourneau à titre de coordonnatrice des loisirs

Sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'accepter la démission de Diane Létourneau, occupant la fonction de coordonnatrice des loisirs, à compter du 7 août 2021.
- ii. D'autoriser le directeur général à entreprendre les démarches nécessaires afin de combler cette vacance.

Rés. no
2021-133

8.2 Embauche au poste n° 2021-011 - Préposé à la bibliothèque / Préposée à la bibliothèque

CONSIDÉRANT le rapport du comité de sélection formé pour l'analyse des candidatures au poste 2021-011;

CONSIDÉRANT que suite à l'analyse des candidatures et aux entrevues, le comité de sélection recommande de nommer Maryse Michaud, à ce poste;



N° de résolution
ou annotation

**Rés. no
2021-134**

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Langlois, appuyé par Mme Julie Guay et résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De procéder à l'embauche de Maryse Michaud à titre de Préposé à la bibliothèque / Préposée à la bibliothèque, pour la période de probation prévue à la convention collective de travail, débutant le 23 août 2021.

8.3 Adjudication du contrat – appel d'offres n° 2021-320-002

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel d'offres public intitulé : Remplacement de ponceaux sur la rue du Bassin;

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture public des soumissions le 21 juin 2021:

SOUSSIONNAIRE	PRIX
EJD Construction inc.	488 153,24 \$
Location Excavation R.S.M.F inc.	565 987,55 \$
Roland Munger inc.	841 224,59 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de la personne responsable de l'appel d'offres, Rick Tanguay;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Christian Malouin, appuyé de Mme Julie Guay, il est résolu à l'unanimité des conseillers:

- i. D'adjuger le contrat découlant de l'appel d'offres n° 2021-320-002, à l'entreprise EJD Construction inc. et ce, conformément à leur soumission datée du 18 juin 2021 au montant de 488 153,24 \$ excluant les taxes applicables.

**Rés. no
2021-135**

10. Période de questions

CONSIDÉRANT que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question :

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Julie Guay, appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers :



N° de résolution
ou annotation

**Rés. no
2021-136**

**Procès-verbaux de la Municipalité du Village
de Chute-aux-Outardes**

- i. De fermer la période de questions.

11. Fermeture de la séance

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de M. Christian Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 19h38.

Éric Desbiens,
maire suppléant.

Rick Tanguay,
directeur général et
greffier-trésorier.